Aurubis envisage une surcharge pour les besoins complémentaires

**Le producteur de cuivre Aurubis va demander à ses clients européens de payer une surcharge, en plus de la prime annuelle, sur les tonnages achetés en complément des volumes contractuels.**

Le groupe, premier producteur de cuivre en Europe, invoque la hausse des coûts de l’énergie. Une surcharge de 35 $/t pourrait ainsi être demandée aux clients, en complément de la prime annuelle fixée pour les besoins contractuels. **Aurubis**en aurait informé ses clients par courriel.

La prime de 2022, destinée aux clients européens, a été négociée à 123 $/t. Cette prime fait office de référence pour les industries du continent. Même les gros clients, qui ont signé pour plus de 10.000 tonnes de contrat par mois, devront endosser cette surcharge. Cette décision intervient alors que l’industrie manufacturière européenne fait face à une augmentation significative des coûts énergétiques et de transport, laquelle a été exacerbée par les sanctions internationales à l’encontre de la Russie, suite à l’invasion de l’Ukraine.

Pendant des années, les primes spot ont évolué en deçà des primes annuelles établies par les producteurs de premier plan. Mais ces derniers mois, elles ont augmenté de façon marquée en Europe. Les primes sur les cathodes de cuivre livrées en **Allemagne**ont renchéri à 170-200 $/t il y a quinze jours. Elles se situaient à 110 $/t début mars, quelques jours après l’invasion de l’Ukraine par la Russie.